



Berne, le 6 avril 2022

Destinataires :

Gouvernements cantonaux

Révision totale de l'ordonnance sur les ouvrages d'accumulation et adaptation d'ordonnances dans le domaine de l'énergie nucléaire et dans le domaine d'application de la loi sur l'électricité, avec entrée en vigueur début 2023 : ouverture de la procédure de consultation

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,

Le 6 avril 2022, le Conseil fédéral a chargé le DETEC de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et les autres milieux intéressés sur le projet de la révision totale de l'ordonnance sur les ouvrages d'accumulation et sur les adaptations d'ordonnances dans le domaine de l'énergie nucléaire et dans le domaine d'application de la loi sur l'électricité, avec entrée en vigueur début 2023.

Le délai imparti à la consultation court jusqu'au **13 juillet 2022**.

Nous vous invitons à donner votre avis sur les projets d'ordonnances ainsi que sur les explications figurant dans les rapports explicatifs.

Conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand; RS 151.3), nous nous efforçons de publier des documents accessibles à toutes et à tous. Aussi, nous vous saurions gré de nous faire parvenir dans la mesure du possible votre avis sous forme électronique (**prière de joindre une version Word en plus d'une version PDF**) à l'adresse suivante, dans la limite du délai imparti:

verordnungsrevisionen@bfe.admin.ch

Nous vous prions d'indiquer le nom et les coordonnées de la personne à qui nous pouvons nous adresser en cas de question.

À l'expiration du délai de consultation, les prises de position seront publiées sur Internet.



Les interlocuteurs suivants se tiennent à votre disposition pour toute question ou information complémentaire:

	Interlocuteur	Téléphone	E-Mail
ORCN	Sandra Knopp Pisi / David Erni	058 467 88 82 / 058 465 34 35	Sandra.KnoppPisi@bfe.admin.ch / david.erni@bfe.admin.ch
OQPN et OESN	Matthias Jaggi / David Erni	058 462 75 40 / 058 465 34 35	Matthias.Jaggi@bfe.admin.ch / david.erni@bfe.admin.ch
OSOA	Rocco Panduri / Estelle Correvon Friderici	058 465 49 06 / 058 460 85 01	rocco.panduri@bfe.admin.ch / Es- telle.CorrevonFriderici@bfe.ad- min.ch
OMBT et OSPEX	Andrea Beeler / Sven Schelling	058 465 59 17 / 058 464 53 89	andrea.beeler@bfe.admin.ch / Sven.schelling@bfe.admin.ch
OIBT et O-DETEC	Sven Schelling	058 464 53 89	Sven.schelling@bfe.admin.ch

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC

Simonetta Sommaruga